



PLEXIGLAS®
Plaque massive

PLEXIGLAS® Textures

Extrudé

Produit

PLEXIGLAS® Textures est un produit en plaque constitué de verre acrylique extrudé (polyméthacrylate de méthyle, PMMA). Sa surface structurée est due à un rouleau de calandre gravé. Les surfaces, qui dirigent/diffusent la lumière, produisent des effets lumineux intéressants lorsqu'elles sont associées avec des LED.

Les surfaces écorce « E » et nervure « N » sont orientées dans le sens d'extrusion, c'est-à-dire parallèlement à la longueur des plaques.

Ces plaques structurées extrudées sont uniquement munies d'un film protecteur sur leur face lisse. Les plaques dont les deux faces sont structurées ne disposent d'aucune protection de surface.

Propriétés

En plus des propriétés connues et éprouvées de PLEXIGLAS® telles que

- une excellente transmission de la lumière et brillance
- une grande résistance aux intempéries
- une bonne transformabilité
- une dureté de surface élevée
- un poids moindre – deux fois moins lourd que le verre
- une résistance à la rupture 11 fois plus élevée que celle du verre
- une recyclabilité à 100 %

PLEXIGLAS® Textures présente également ces particularités :

- une surface diffusant la lumière
- une conformité à la norme DIN EN 356 pour l'utilisation en tant que vitrage de toiture à partir d'une épaisseur de 8 mm
- une résistance parfaite aux rayures

Applications

Grâce à ces propriétés, PLEXIGLAS® Textures est particulièrement adapté pour

- les éclairages divers (lampes sur pied, plafonniers (encastrés), éclairage de table, éclairage suspendu, lampadaires) ; éclairage d'ambiance
- le mobilier, les stands d'exposition, et l'agencement de magasins (revêtements pour comptoir, parois séparatrices pour étagères, présentoirs/affichages)
- la construction privée (vitrage pour balcon, panneaux pour porte ou portail)

Transformation

PLEXIGLAS® Textures est transformable à l'instar du PLEXIGLAS® standard. Les directives de traitement du PLEXIGLAS® suivantes sont disponibles :

- Traitement du PLEXIGLAS® (N° 311-1)
- Remodelage du PLEXIGLAS® (N° 311-2)
- Assemblage du PLEXIGLAS® (N° 311-3)
- Traitement de surface du PLEXIGLAS® (N° 311-4)
- Astuces pour le traitement de plaques massives de PLEXIGLAS® (N° 311-5)

Valeurs indicatives des propriétés			
	PLEXIGLAS®XT	Unité de mesure	Directives d'essai
Température max. de fonctionnement continu	70	°C	-
Température de formage	150 ... 160	°C	-
Coefficient de dilatation linéaire α (0 -50 °C)	$7 \cdot 10^{-5}$ (0,07)	1/K (mm/m °C)	DIN 53752-A
Classe de matériaux	B2	-	DIN 4102
Réaction au feu	Classe 3 TP(b) E	-	BS 476 sections 7+6 BS 2782, méthode 508 A DIN EN 13501

Plus obtenir plus de valeurs typiques, nous vous invitons à consulter la fiche technique PLEXIGLAS® GS/XT (211-1).

Formes disponibles à la livraison

PLEXIGLAS® Textures est disponible dans les formats et épaisseurs qui suivent :

Formes disponibles à la livraison			
Surface	Variante	Epaisseur	Format
Z, R, W, P, B, E, CL (sur les deux faces), TK (sur les deux faces)	0A000, 8A470	3 mm, 4 mm, 6 mm	3050 x 1650 mm 3050 x 2050 mm

Plus de détails sont disponibles dans le manuel de commande PLEXIGLAS®.

POLYVANTIS GmbH Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.polyvantis.com

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.